



Etablissements Médico-sociaux Centre Hospitalier de Châteaudun

Rapport d'activité 2024

Validé en Conseil de Vie Sociale du 02/07/2025

SOMMAIRE

- I. Présentation des Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS) du Centre Hospitalier de Châteaudun 6
 - I.1. Pilotage des EHPAD de Fédé et Jallans 6
 - I.1.1. Missions médico-sociales 6
 - I.1.2. Valeurs partagées 6
 - I.1.3. Comité Stratégique 7
 - I.1.4. Temps d'échange et de partage avec le personnel des EHPAD de Fédé et Jallans 7
 - I.1.5. Orientations stratégiques 2024 7
 - I.1.6. Instances 7
 - I.2. CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyen) 8
 - I.2.1. Préparation 8
 - I.2.2. Formalisation et mise en œuvre du CPOM 8
 - I.3. Ressources humaines 9
 - Tableau des effectifs alloués à chaque structure par la Convention Tripartite signée en 2014* 9
- II. GESTION ADMINISTRATIVE ET SOCIALE/ACTIVITÉS 10
 - II.1. EHPAD Fédé 10
 - II.1.1 Origine géographique des personnes accueillies 10
 - II.1.2. Mode d'admission 11
 - II.1.3. Journées réalisées 12
 - II.1.4. Taux d'occupation 13
 - II.1.5. Caractéristiques de la population accueillie 14

II.1.6.	Autonomie/Dépendance.....	15
II.1.7.	Nombre d'hospitalisation	16
II.1.8.	Nombre de décès.....	16
II.1.9.	Sortie pour transferts ou retour à domicile	17
II.1.10.	Résident(es) concerné par l'APA.....	17
II.1.11.	Résidents bénéficiant de l'aide sociale à l'hébergement	17
II.2	EHPAD JALLANS	18
II.2.1	Origine géographique des personnes accueillies	18
II.2.2	Mode d'admission	19
II.2.3	Journées réalisées	20
II.2.4	Taux d'occupation	21
II.2.5	Caractéristiques de la population accueillie.....	22
II.2.6	Autonomie/Dépendance.....	23
II.2.7	Nombre d'hospitalisation	24
II.2.8	Nombre de décès.....	24
II.2.9	Sortie pour transferts ou retour à domicile	25
II.2.10	Nombre de Résident(es) concerné par l'APA	25
II.3.11.	Résidents bénéficiant de l'aide sociale à l'hébergement	25
II.3	USLD/UHR.....	26
II.3.1	Origine géographique des personnes accueillies	26
II.3.2.	Mode d'admission	27
II.3.3.	Journées réalisées	27
II.3.4.	Taux d'occupation	28

II.3.5.	Caractéristiques de la population accueillie.....	29
II.3.6.	Autonomie/Dépendance.....	30
II.3.8.	Nombre de décès.....	30
II.3.9.	Sortie pour transferts ou retour à domicile	31
II.3.10.	Nombre de Résident(es) concerné par l'APA	31
II.3.11.	Résidents bénéficiant de l'aide sociale à l'hébergement	31
II.4	PRISE EN CHARGE SOCIALE	32
II.4.1.	Organisation et objectifs de l'accompagnement et de la prise en charge sociale.....	32
II.4.2.	Missions et fonctionnement	32
II.4.3.	Organisation et traitement des demandes d'admission (Via trajectoire) et commission d'admission.....	33
II.4.4	Indicateurs de l'activité 2024.....	34
II.4.5.	Bilan	35
II.4.6.	Faits marquants	35
III.	Activité paramédicale des ESMS.....	36
III.1.	Organisation et traitement des demandes d'admission (Via Trajectoire) et commission d'admission	36
III.1.1.	Fonctionnement, organisation et traitement des demandes d'admissions	36
III.1.2.	Commission d'admissions	36
III.1.3.	Indicateurs de l'activité 2024 et bilan.....	36
III.1.4.	Faits marquants	37
III.2.	ACTIVITES OCCUPATIONNELLES ET LOISIRS (ANIMATION).....	37
III.2.1.	Fonctionnement et objectifs de l'animation	37
III.2.2.	Les missions de l'animation :	37
III.2.3.	Les activités proposées sur le site de Jallans	38

III.2.4.	Les activités proposées sur le site de Fédé.....	41
III.3.	Médiation thérapeutique par Art.....	44
III.3.1.	Organisation et objectifs de l’accompagnement et de la prise en soin	44
III.3.2.	Description de l’activité.....	44
III.3.3.	Faits marquants	44
III.4.	PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE.....	45
III.4.1.	Missions et fonctionnement	45
III.4.2.	Organisation / Objectifs de l’accompagnement et de la prise en soin.....	45
III.4.3.	Activités et travaux réalisées en 2024	46
III.4.4	. Indicateurs d’activité 2024.....	46
III.4.5.	Faits marquants	47

I. Présentation des Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS) du Centre Hospitalier de Châteaudun

I.1. Pilotage des EHPAD de Fédé et Jallans

Ce rapport met en exergue les résultats de l'activité, le fonctionnement et la vie des ESMS adossés Centre Hospitalier de Châteaudun pour l'année 2024. Les ESMS disposent de :

- 40 lits d'USLD, dont 12 lits d'UHR (unité qui accueille des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées),
- 62 lits, dont 2 lits d'hébergement temporaire à l'EHPAD Jallans,
- 173 lits, dont 2 lits d'hébergement temporaire à l'EHPAD Fédé. Les travaux actuels amènent le nombre maximum de résident(es) pouvant être accueilli en simultané à 143 Personnes Accompagnées.

L'USLD/UHR et l'EHPAD de Jallans se trouvent sur le site du Centre Hospitalier. L'EHPAD Fédé est situé en centre-ville, à proximité de la gare de Châteaudun.

I.1.1. Missions médico-sociales

- Répondre aux besoins de la population de plus en plus vieillissante du Sud du département d'Eure et Loir
- Assurer l'accompagnement et la prise en soin de Personnes Âgées valides, semi-valides et dépendantes
- Accompagner les personnes accueillies jusqu'à la fin de vie.

I.1.2. Valeurs partagées

1. Le sens du service public autour de :

L'égalité, c'est à dire l'absence de discrimination

Le devoir d'accueillir et d'accompagner chacun, quels que soient son état de dépendance et/ou sa situation sociale

La neutralité à respecter, en faisant abstraction des croyances et opinions de la personne

2. Le respect de la personne :

Constitue une richesse collective portée à toutes personnes présentes dans l'établissement

Exige l'entraide dans la difficulté, l'équité et le sens de la justice

Appelle à la reconnaissance, à la valorisation du collectif et de l'individuel

3. La bientraitance :

Représente une démarche globale dans l'accompagnement et la prise en soin

Vise le respect des droits et libertés de la personne, ainsi que ses besoins

Met en exergue le rôle et les interactions entre différents acteurs que sont le professionnel, l'institution, l'entourage...

Nécessite un questionnement tant individuel que collectif de la part des acteurs

4. L'excellence : Une recherche constante de la qualité et de la sécurité.

I.1.3. Comité Stratégique

Le Comité stratégique est un organe de matérialisation des réflexions et propositions des acteurs afférents. Il constitue une ressource à la disposition de la Direction Médicosociale pour préparer des décisions définitives portant sur des questions stratégiques relatives à sa gouvernance. Il se réunit tous les 15 jours et une fois sur deux sur chaque site. Les deux cadres de santé sont présentes à chaque comité quel que soit le site. Les autres catégories professionnelles présentes sont celles du site.

Le comité stratégique est systématiquement suivi d'une 1/2h de temps d'échange et de partage avec l'ensemble des professionnels du site, toute catégorie confondue. Un temps pour écouter les professionnels sur les problématiques diverses et variées rencontrées au quotidien.

Le comité stratégique s'est réuni 12 fois au cours de l'année 2024

2024	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Comité Stratégique Ordinaire	15-30/01	13-27/02	19/03	23/04	07-24/05		01/07		05-24/09	16/10		

I.1.4. Temps d'échange et de partage avec le personnel des EHPAD de Fédé et Jallans

Le temps d'échange et de partage avec l'ensemble des professionnels du site, toute catégorie confondue est un temps privilégié pour écouter les professionnels et leur permettre de libérer la parole sur les problématiques diverses et variées rencontrées au quotidien.

A chacune des séances, la Directrice Adjointe accueille le personnel et rappelle les objectifs et attendus de ce temps d'échange qui se dit libre, sans la notion d'hierarchie.

- Un moment d'échange, de partage, important et privilégié, au cours duquel le personnel peut s'exprimer, où la notion d'hierarchie est occultée et où la direction essaie autant que possible d'honorer les demandes des professionnels
- Un temps favorisé pour les deux parties, permettant ainsi de se poser et de recueillir librement les préoccupations et interrogations du dit personnel, afin de trouver des solutions adéquates. Ce temps contribue à la qualité de vie au travail

Le temps d'échange et de partage s'est réuni 13 fois au cours de l'année 2024. 7 rencontres pour l'EHPAD Fédé et 6 pour l'EHPAD Jallans.

2023	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
EHPAD Fédé	15/01	13/02	19/03		07/05	04/06			05/09	16/10		
EHPAD Jallans	30/01	27/02		23/04	24/05		01/07		24/09			

I.1.5. Orientations stratégiques 2024

- Mise en œuvre du PAQ (Programme d'Amélioration de la Qualité) des EHPAD de Jallans et Fédé
- Pérenniser le développement de la culture qualité
- Poursuivre la promotion de la Bienveillance
- Démarche CPOM avec les Autorités de Tarification et de Contrôle (ARCS-CD)

I.1.6. Instances

Le Conseil de Vie Social (CVS) s'est réuni 3 fois au cours de l'année 2024

Et 1 fois en CVS extraordinaire relatif à la présentation du projet de l'Unité de Vie Protégée

2024	Janvier	Mai	Juin	Sept
CVS	24/01		27/06	27/09
Extraordinaire		31/05		

I.2. CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyen)

I.2.1. Préparation

- Formalisation du rapport MAZARS de 2019, du rapport d'inspection de 2022 et de l'évaluation externe 2023 en PAQSS (Programme d'Amélioration Qualité et Sécurité des Soins)
- Formalisation des maquettes organisationnelles sur 161 places (capacité au 01/07/2024 sur FEDE après les travaux)
- Recomposition de chambres doubles en simples réfléchi avec les équipes afin :
 - D'optimiser et repositionner les professionnels
 - Transformation de certaines chambres doubles en chambres simples afin de :
 - Offrir aux Personnes Accompagnées des conditions d'accueils qui respectent leurs droits et une éthique
- Améliorer les conditions de travail des agents avec pour finalité l'application des Recommandation des Bonnes Pratiques professionnelles (RBPP)
- Elaboration de l'Annexe 2 correspondante à la réponse des établissements et services du CPOM aux besoins territoriaux et leur inscription dans l'offre de santé et d'autonomie sur le territoire
- Rédaction de 14 Fiches Action (FA) en lien avec les axes d'amélioration définis dans le diagnostic partagé avec l'ARS et le Conseil Départemental

AXES	FICHES ACTION
AXE 1 : Expression et participation individuelle et collective des résidents	3 FA
AXE 2 ; Déclinaison des plans et schémas d'organisation en santé sur les territoires et appréciation de l'activité des structures des CPOM ; transformation des établissements ; regroupement d'établissements ; renforcement de l'efficacité de gestion ; opérations de mutualisation de certaines fonctions, démarches de coopérations ; développement de la performance en matière de gestion de l'immobilier ou des achat	0 FA
AXE 3 : Déclinaison des plans et schémas d'organisation en santé sur les territoires et appréciation de l'activité des structures des CPOM ; transformation des établissements ; regroupement d'établissements ; renforcement de l'efficacité de gestion ; opérations de mutualisation de certaines fonctions, démarches de coopérations ; développement de la performance en matière de gestion de l'immobilier ou des achat	2 FA
AXE 4 : Développement de la qualité de la prise en charge des résidents ; démarches favorisant la bientraitance et déploiement de dispositifs de signalements précoces en cas de situation de maltraitance ; accompagnement de la fin de vie dans le respect de la dignité et des droits des personnes et accès aux soins palliatifs des personnes	3 FA
AXE 5 : Ressources humaines ; accompagnement de l'évolution des compétences professionnelles des personnels et appropriation des recommandations de bonnes pratiques professionnelles ; amélioration des conditions d'emploi et de travail	5FA
AXE 6 : Projets spécifiques ou innovants dont projets immobiliers	2 FA

I.2.2. Formalisation et mise en œuvre du CPOM

- En attente de finalisation et signature

I.3. Ressources humaines

Tableau des effectifs alloués à chaque structure par la Convention Tripartite signée en 2014

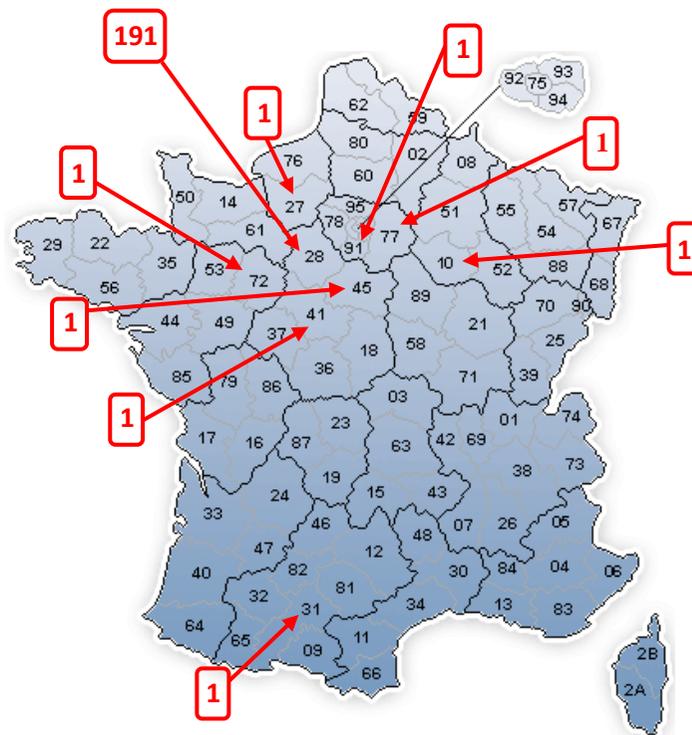
	USLD	EHPAD Jallans	EHPAD Fédé
Directeur (ce)	0,15	0,20	0,63
Administration	0,30	0,50	1
Cuisine/espaces verts/ maintenance	0,40	0,60	2
Animation	0,40	0,60	1
ASH (ménage / aide au repas)	7,49	11,23	25,50
ASH lingère	0	0	0
AS	14,10	16	33
AMP	0	0	1
Diététicien	0	0	0
Psychologue	0,20	0,30	0,50
Infirmier	8,90	5,50	11,50
Cadre de santé	1	0	1
Infirmier référent	0	0	0
Ergothérapeute	0,50	0	0
Kinésithérapeute	0,60	0,40	1
Médecin coordonnateur	0	0,30	0,70
Médecin	0,42	0,58	1
TOTAL	34,46	36,21	79,83

II. GESTION ADMINISTRATIVE ET SOCIALE/ACTIVITÉS

II.1. EHPAD Fédé

II.1.1 Origine géographique des personnes accueillies

EHPAD Fédé (199 résidents en 2024)



Hors département : 8

*Olivet (45)
Pont sur Seine (10)
Membrolles (41)
Chilly Mazarin (91)
Coulommiers (77)
Vibraye (72)
Verneuil sur Avre (27)
Toulouse (31)*

Eure et Loir : 191

II.1.2. Mode d'admission

Nombre d'admissions dans l'année

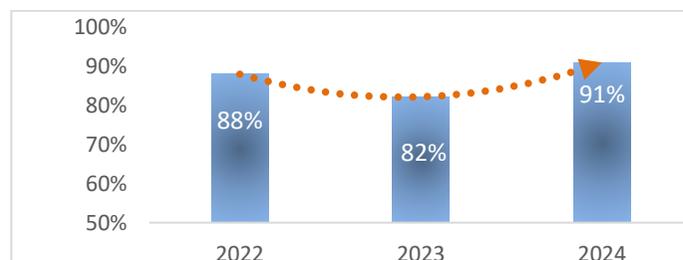
Provenance des Admissions en % :

	2022	2023	2024
Entrées provenant du CH Châteaudun SMR	34	33	48
Entrées provenant du CH Châteaudun Court séjour (MGA, Méd. Po...)	10	4	10
Entrées provenant du CH Châteaudun EHPAD Jallans/USLD/UHR	1	0	4
Entrées provenant de l'extérieures (Hôpitaux ext., Domicile)	6	8	6
TOTAL	51	45	68

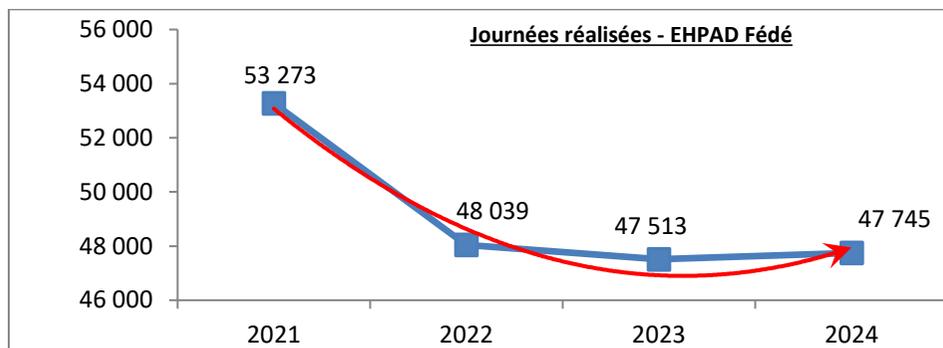
Répartition des Admissions en % :

	2022	2023	2024
Entrées provenant du CH Châteaudun SMR	67%	73%	71%
Entrées provenant du CH Châteaudun Court séjour (MGA, Méd. Po...)	20%	9%	15%
Entrées provenant du CH Châteaudun EHPAD Jallans/USLD/UHR	2%	0%	5%
Entrées provenant de l'extérieures (Hôpitaux ext., domicile, EHPAD Ext.)	12%	18%	9%
% d'admissions en interne	88%	82%	91%

Evolution des admissions en interne – EHPAD Fédé



II.1.3. Journées réalisées

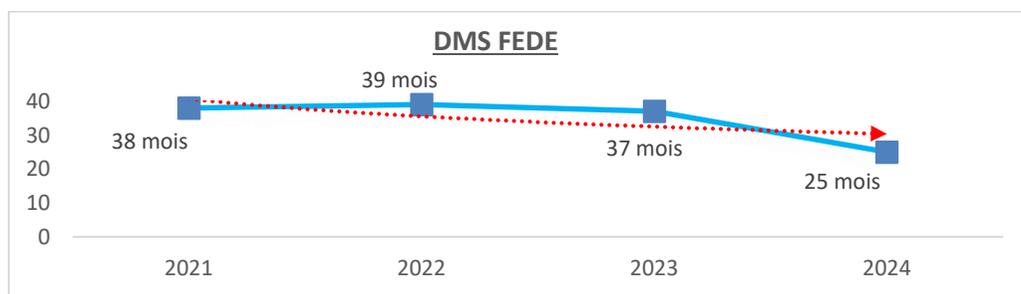


	FEDE
2021	53 273
2022	48 039
2023	47 513
2024	47 745

Durée Moyenne de Séjour (DMS)

DMS 2021	38 mois	3 ans et 2 mois
DMS 2022	39 mois	3 ans et 3 mois
DMS 2023	37 mois	3 ans et 1 mois
DMS 2024	25 mois	2 ans et 1 mois

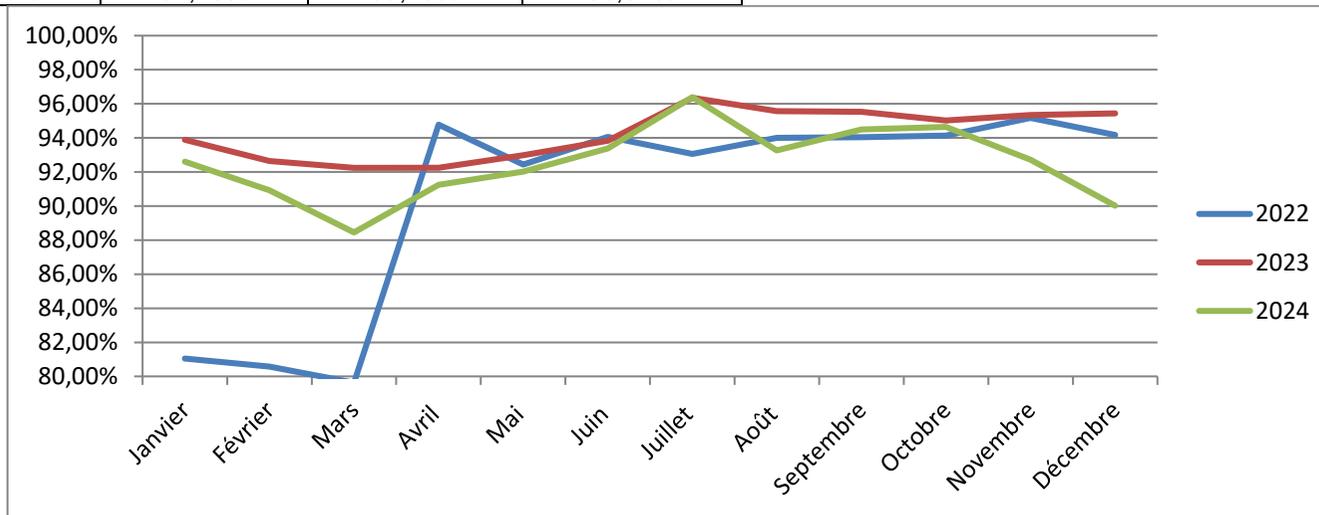
La durée moyenne de séjour diminue nettement alors que les journées réalisées restent stables dû à une hausse des entrées en attendant qu'une place se libère dans l'Etablissement de leur 1^{er} choix.



II.1.4. Taux d'occupation

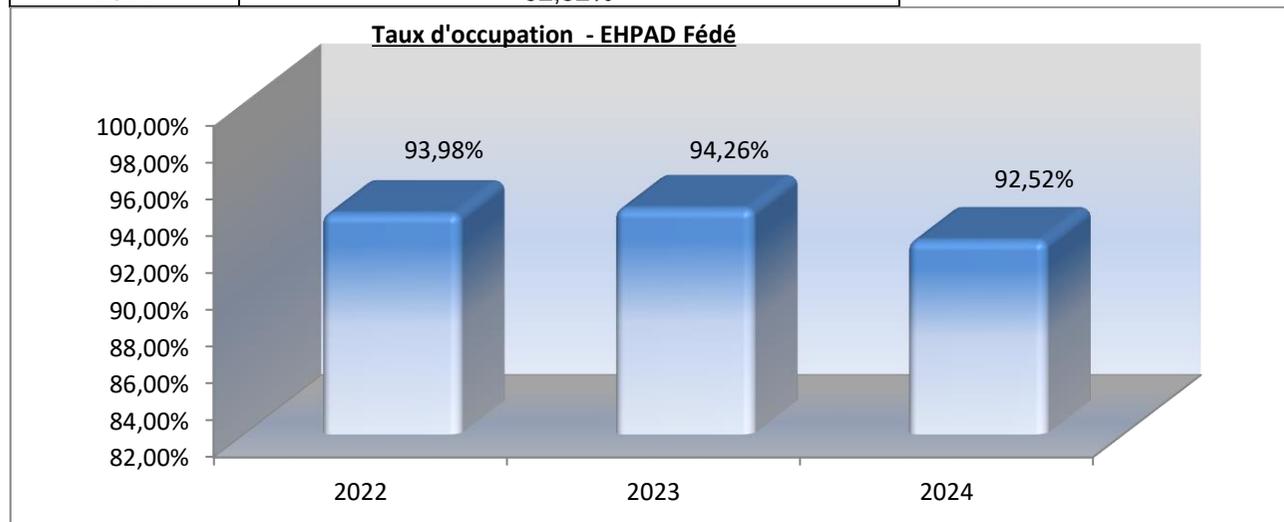
Taux d'occupation mensuel

	2022	2023	2024
Janvier	81,04%	93,88%	92,61%
Février	80,58%	92,65%	90,93%
Mars	79,63%	92,24%	88,45%
Avril	94,78%	92,25%	91,25%
Mai	92,43%	92,99%	92,02%
Juin	94,06%	93,84%	93,38%
Juillet	93,06%	96,35%	96,39%
Août	94,01%	95,56%	93,27%
Septembre	94,03%	95,53%	94,49%
Octobre	94,13%	95,02%	94,65%
Novembre	95,17%	95,34%	92,72%
Décembre	94,18%	95,43%	90,02%



Evolution des taux d'occupation

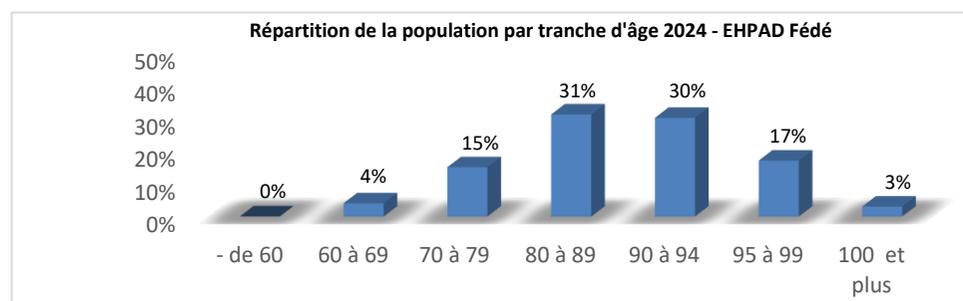
	FEDE
2022	93,98%
2023	94,26%
2024	92,52%



II.1.5. Caractéristiques de la population accueillie

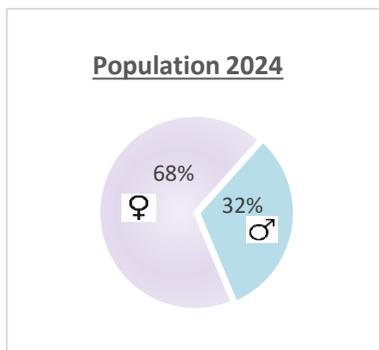
Population par tranche d'âge en %

	2022	2023	2024
- de 60 ans	0%	0%	0%
de 60 à 69 ans	3%	2%	4%
de 70 à 79 ans	12%	17%	15%
de 80 à 89 ans	36%	34%	31%
de 90 à 94 ans	30%	25%	30%
de 95 à 99 ans	16%	18%	17%
100 ans et plus	3%	4%	3%



Age moyen	2022	2023	2024
Age moyen de notre population	88 ans	87 ans	88 ans

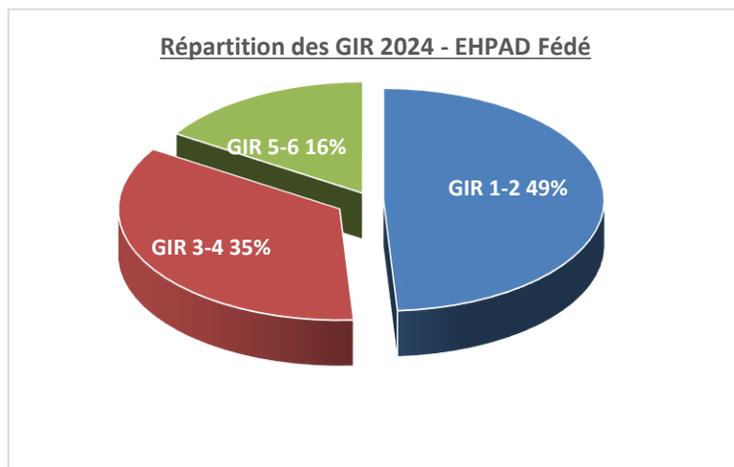
Répartition Homme/Femmes



	HOMMES		FEMMES	
	NOMBRES	%	NOMBRES	%
2022	54	29%	133	71%
2023	59	34%	115	66%
2024	64	32%	135	68%

La population accueillie reste majoritairement féminine

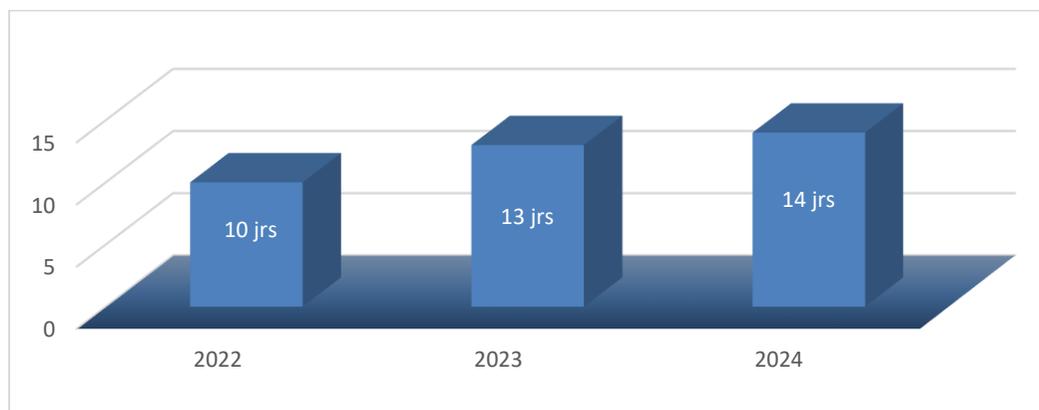
II.1.6. Autonomie/Dépendance



Comparatif en % de la répartition des Groupes Iso-Ressources sur 3 ans

GIR	2022	2023	2024
1	16,58%	14,37%	18,09%
2	33,15%	31,03%	31,16%
1 + 2	50%	45%	49%
3	17,65%	23,56%	20,60%
4	18,72%	14,94%	14,07%
3 + 4	36%	39%	35%
5	6,95%	8,05%	3,52%
6	6,95%	8,05%	12,56%
5 + 6	14%	16%	16%
Sans GIR	0%	0%	0%

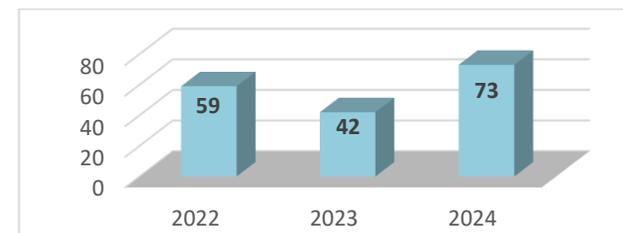
II.1.7. Nombre d'hospitalisation



	2022	2023	2024
Nombre de résidents hospitalisés	53	55	59
Nombre de jours d'hospitalisation	548	718	808
Durée moyenne d'hospitalisation en jrs	10 jrs	13 jrs	14 jrs

II.1.8. Nombre de décès

Nombre total de sorties/décès		
2022	2023	2024
59	42	73



Répartition des décès dans l'année		2022	2023	2024
Décès à l'hôpital		12	6	17
Décès en EHPAD		35	24	32
	TOTAL	47	30	49
% de décès au sein de l' EHPAD		74%	80%	65%

Avec un taux en progression des décès au sein de l'EHPAD, l'EHPAD affirme sa volonté de pouvoir accompagner les résidents jusqu'à la fin de vie (sauf états de santé nécessitant un accompagnement au sein de l'hôpital)

II.1.9. Sortie pour transferts ou retour à domicile

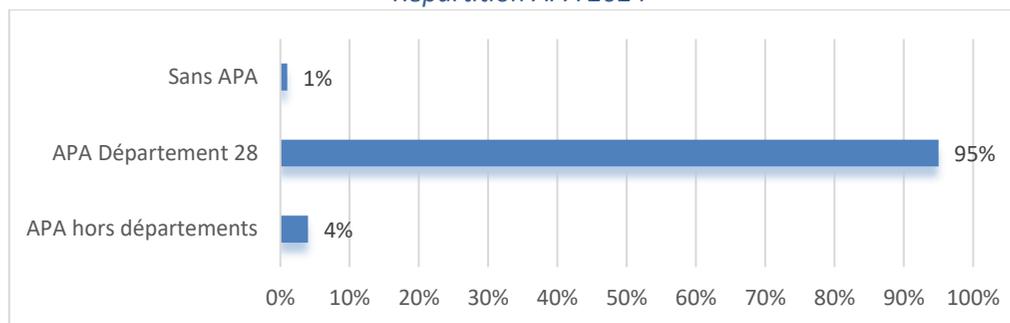
	2022	2023	2024
Transfert autres EHPAD/Etablissements	3	3	14
Transfert interne Jallans/USLD/UHR	8	6	10
Retour domicile	1	3	0
TOTAL	12	12	24

II.1.10. Résident(es) concerné par l'APA

	2022	2023	2024
APA hors départements	7%	5%	4%
APA Département 28	92%	94%	95%
Sans APA	1%	1%	1%

Seul 1% de nos résidents n'ont pas de droit APA (par choix personnel)

Répartition APA 2024



II.1.11. Résidents bénéficiant de l'aide sociale à l'hébergement

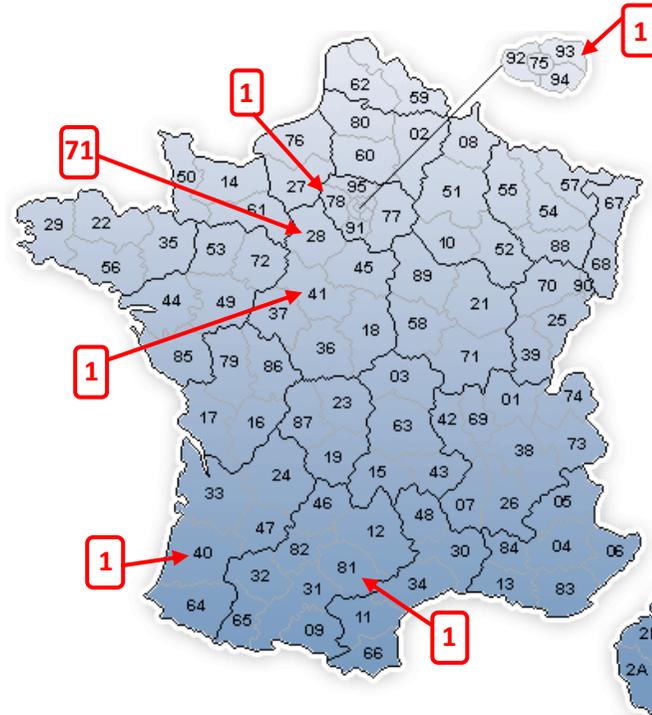
2022	2023	2024
17%	20%	21%

Nette progression ces 3 dernières années des résidents bénéficiant de l'aide sociale à l'hébergement.

II.2 EHPAD JALLANS

II.2.1 Origine géographique des personnes accueillies

EHPAD Jallans (76 résidents en 2024)



Hors département : 5

*Andresy (78)
Bascons (40)
Membrolles (41)
La Courneuve (93)
Albi (81)*

Eure et Loir : 71

II.2.2 Mode d'admission

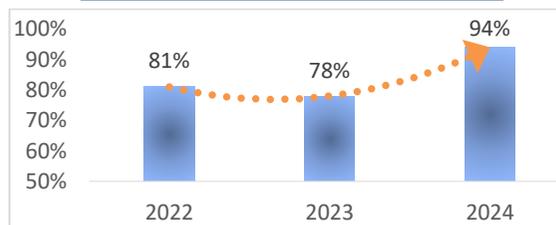
Nombre d'admissions dans l'année

	2022	2023	2024
Entrées provenant du CH Châteaudun SMR	16	7	6
Entrées provenant du CH Châteaudun Court séjour (MGA, Méd. Po...)	5	3	3
Entrées provenant du CH Châteaudun EHPAD Fédé/USLD/UHR	8	4	7
Entrées provenant de l'extérieures (Hôpitaux ext., domicile, EHPAD Ext.)	7	4	1
TOTAL	36	18	17

Répartition des Admissions en %

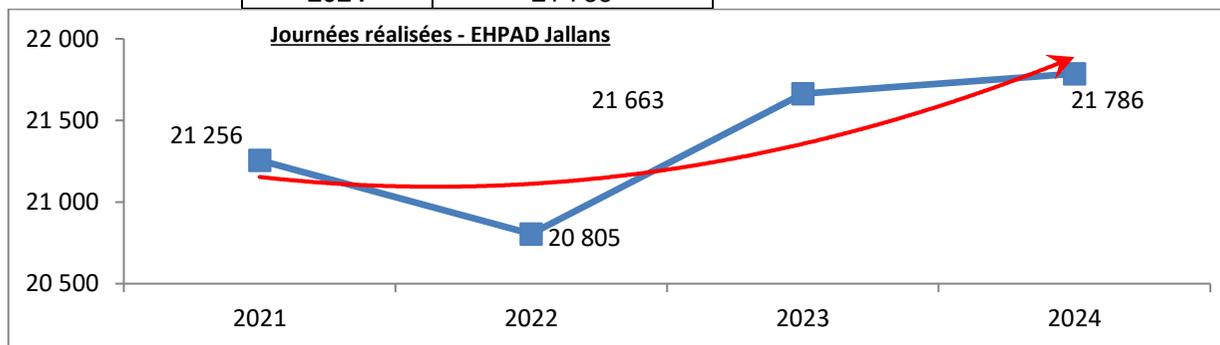
	2022	2023	2024
Entrées provenant du CH Châteaudun SMR	44%	39%	35%
Entrées provenant du CH Châteaudun Court séjour (MGA, Méd. Po...)	14%	17%	18%
Entrées provenant du CH Châteaudun EHPAD Fédé/USLD/UHR	22%	22%	41%
Entrées provenant de l'extérieures (Hôpitaux ext., domicile, EHPAD Ext.)	19%	22%	6%
% d'admissions en interne	81%	78%	94%

Evolution des admissions en interne



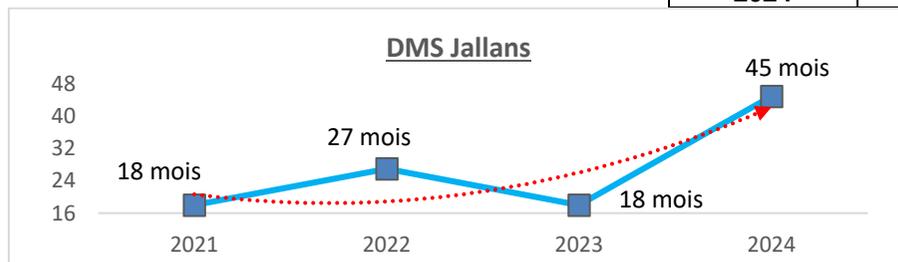
II.2.3 Journées réalisées

	JALLANS
2021	21 256
2022	20 805
2023	21 663
2024	21 786



Durée Moyenne de Séjour (DMS)

2021	18 mois	1 an et 6 mois
2022	27 mois	2 ans et 3 mois
2023	18 mois	1 an et 6 mois
2024	45 mois	3 ans et 8 mois

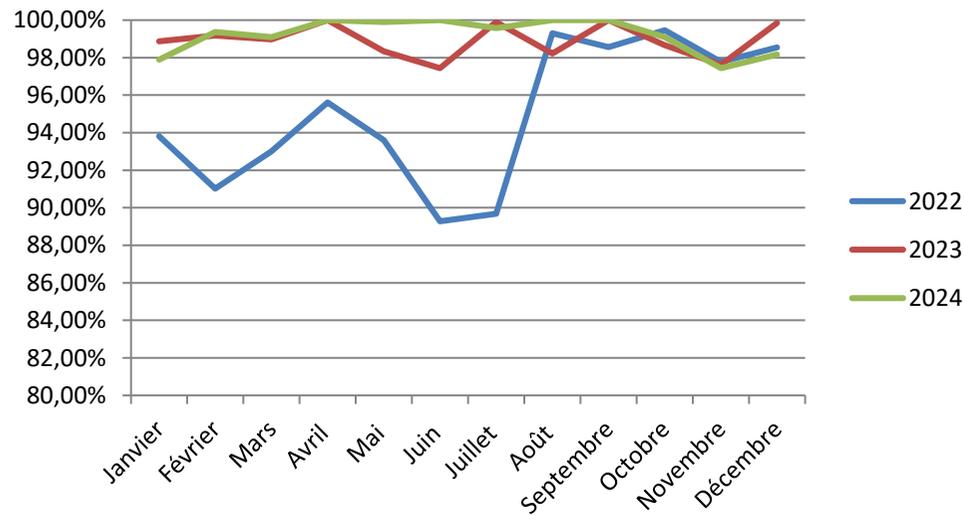


Forte augmentation de la DMS en 2024 dû au décès de résidents présents depuis nombreuses années sur l'EHPAD

II.2.4 Taux d'occupation

	2022	2023	2024
Janvier	93,82%	98,87%	97,90%
Février	91,01%	99,17%	99,37%
Mars	93,01%	98,98%	99,09%
Avril	95,61%	100%	100%
Mai	93,60%	98,33%	99,89%
Juin	89,28%	97,44%	100%
Juillet	89,68%	99,89%	99,57%
Août	99,30%	98,22%	100%
Septembre	98,56%	100%	100%
Octobre	99,46%	98,66%	99,09%
Novembre	97,78%	97,61%	97,44%
Décembre	98,55%	99,84%	98,17%

Taux d'occupation mensuel - EHPAD Jallans

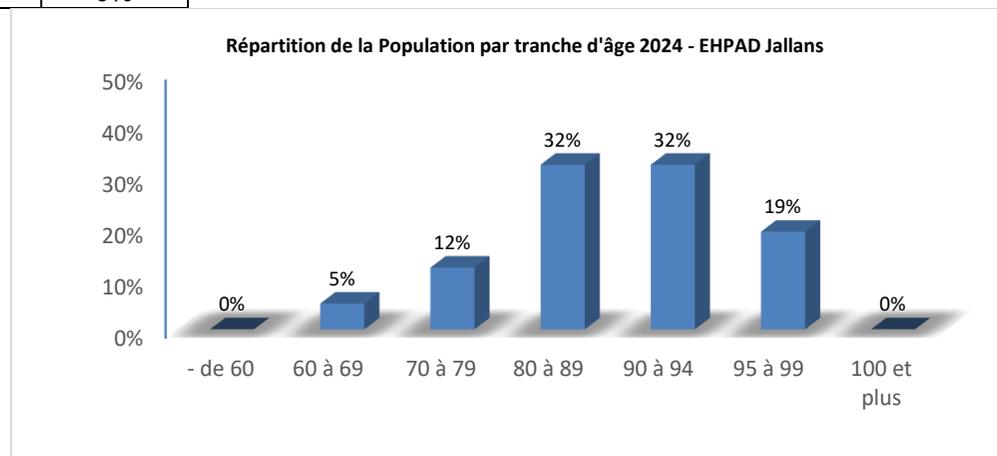


Evolution sur 3 ans

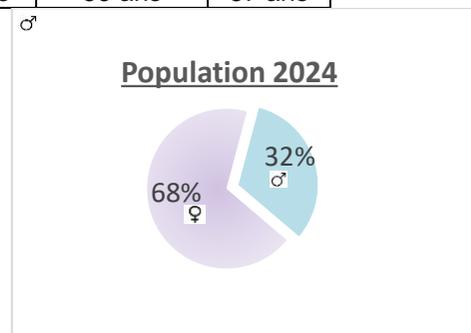
	JALLANS
2022	94,97%
2023	98,92%
2024	99,21%

II.2.5 Caractéristiques de la population accueillie

Âge	2022	2023	2024
- de 60 ans	0%	0%	0%
de 60 à 69 ans	5%	7%	5%
de 70 à 79 ans	11%	10%	12%
de 80 à 89 ans	38%	44%	32%
de 90 à 94 ans	29%	22%	32%
de 95 à 99 ans	14%	17%	19%
100 ans et plus	3%	0%	0%



Âge Moyen	2022	2023	2024
Age moyen de notre population	87 ans	86 ans	87 ans

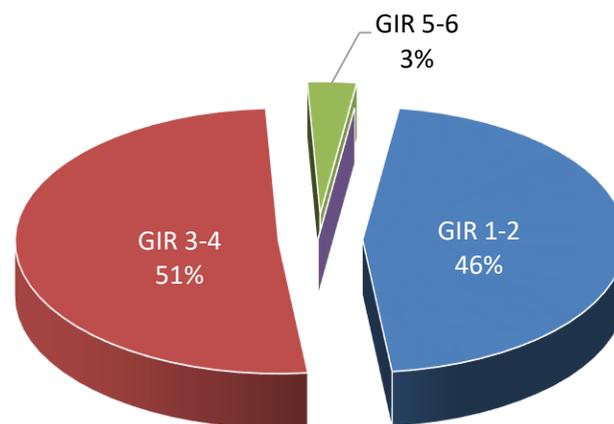


Répartition Hommes/Femmes	HOMMES		FEMMES	
	NOMBRES	%	NOMBRES	%
2022	30	32%	63	68%
2023	25	32%	52	68%
2024	24	32%	52	68%

II.2.6 Autonomie/Dépendance

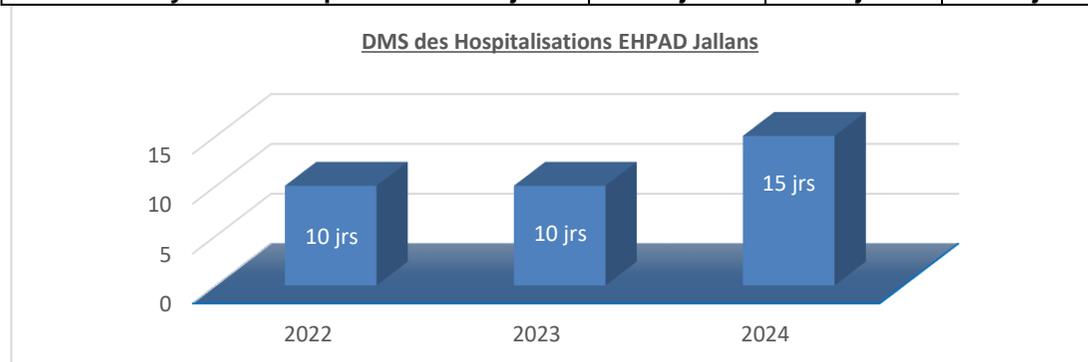
GIR	2022	2023	2024
1	15,05%	15,53%	10,53%
2	40,86%	38,96%	35,53%
1 + 2	56%	54%	46%
3	27,96%	22,08%	28,94%
4	9,68%	15,58%	22,37%
3 + 4	38%	38%	51%
5	5,38%	6,49%	1,32%
6	1,08%	1,30%	1,32%
5 + 6	6%	8%	3%
Sans GIR	0%	0%	0%

Répartition des GIR 2024



II.2.7 Nombre d'hospitalisation

	2022	2023	2024
Nombre de résidents hospitalisés	26	19	11
Nombre de jours d'hospitalisation	263	193	163
Durée moyenne d'hospitalisation en jrs	10 jrs	10 jrs	15 jrs



II.2.8 Nombre de décès

Nombre total des sorties/décès		
2022	2023	2024
34	18	17

Répartition des décès	2022	2023	2024
Résidents décédés sur le CH	3	2	0
Résidents décédés sur l' EHPAD	22	10	13
TOTAL	25	12	13
% de décès au sein de l' EHPAD	88%	83%	100%

Avec un taux à 100 % des décès au sein de l'EHPAD, l'EHPAD affirme sa volonté de pouvoir accompagner les résidents jusqu'à la fin de vie

II.2.9 Sortie pour transferts ou retour à domicile

	2022	2023	2024
Transfert Etablissement Extérieur	5	1	1
Transfert interne EHPAD Fédé/USLD/UHR	4	2	3
Retour domicile	0	3	0
TOTAL	9	6	4

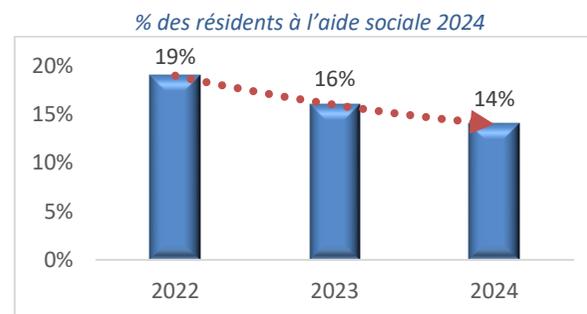
II.2.10 Nombre de Résident(es) concerné par l'APA

Résidents bénéficiaires de l'APA en 2024	2022	2023	2024
APA hors départements	9%	8%	7%
APA Département 28	91%	92%	93%
Sans APA	0%	0%	0%

100 % de nos résidents ont un droit APA ouvert

II.3.11. Résidents bénéficiant de l'aide sociale à l'hébergement

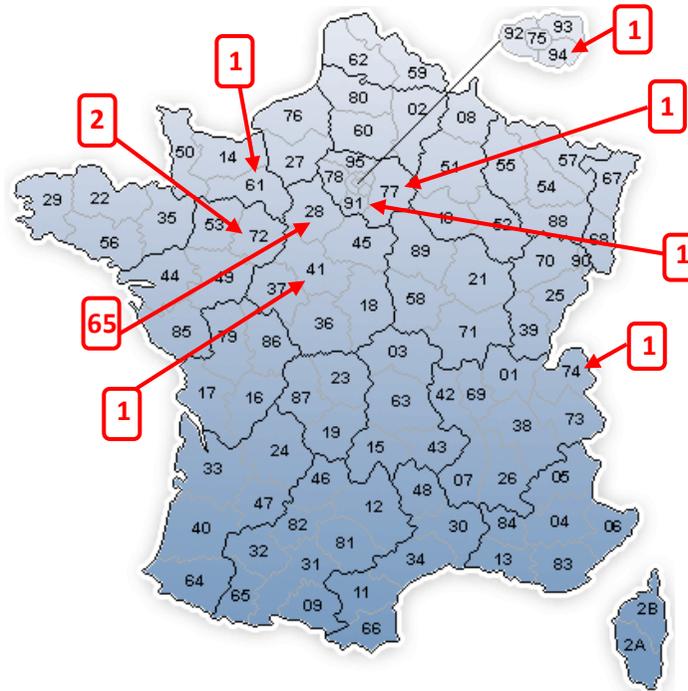
2022	2023	2024
19%	16%	14%



II.3 USLD/UHR

II.3.1 Origine géographique des personnes accueillies

USLD/UHR (73 résidents en 2024)



Hors département : 8

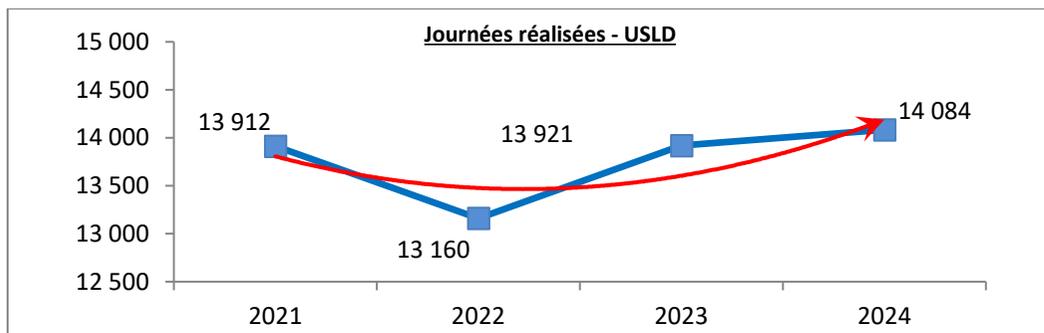
*L'Aigle (61)
Marcellaz Albanais (74)
Angerville (91°
St Hilaire la Gravelle (41)
Fontenay Sous-Bois (94)
Dollons (72)
La Chapelle Reine (77)*

Eure et Loir : 65

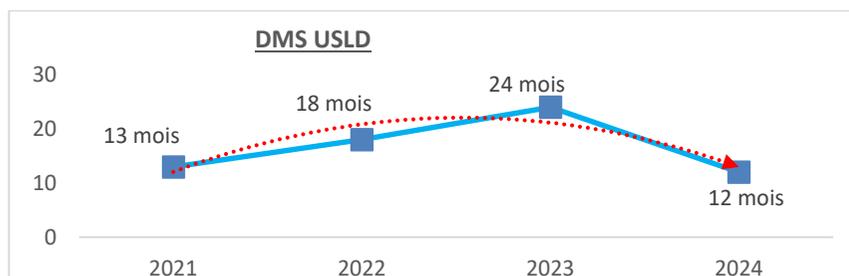
II.3.2. Mode d'admission

Nombre d'admissions dans l'année	2022	2023	2024
Entrées provenant du CH Châteaudun SMR	16	9	11
Entrées provenant du CH Châteaudun Court séjour (MGA, Méd. Po...)	5	3	9
Entrées provenant du CH Châteaudun EHPAD Fédé/Jallans/UHR	10	7	9
Entrées provenant de l'extérieures (Hôpitaux ext., domicile, EHPAD ext.)	2	5	7
TOTAL	33	24	36
Provenance et Evolution des Admissions en %	2022	2023	2024
Entrées provenant du CH Châteaudun SMR	48%	38%	31%
Entrées provenant du CH Châteaudun Court séjour (MGA, Méd. Po...)	15%	12%	25%
Entrées provenant du CH Châteaudun EHPAD Fédé/Jallans/UHR	30%	29%	25%
Entrées provenant de l'extérieures (Hôpitaux ext., domicile, EHPAD ext.)	6%	21%	19%
% d'admissions en interne	94%	79%	81%

II.3.3. Journées réalisées



ANNEE	USLD
2021	13 912
2022	13 160
2023	13 921
2024	14 084



Durée Moyenne de Séjour (DMS)		
DMS 2021	13 mois	1 an et 1 mois
DMS 2022	18 mois	1 an et 6 mois
DMS 2023	24 mois	2 ans
DMS 2024	12 mois	1 an

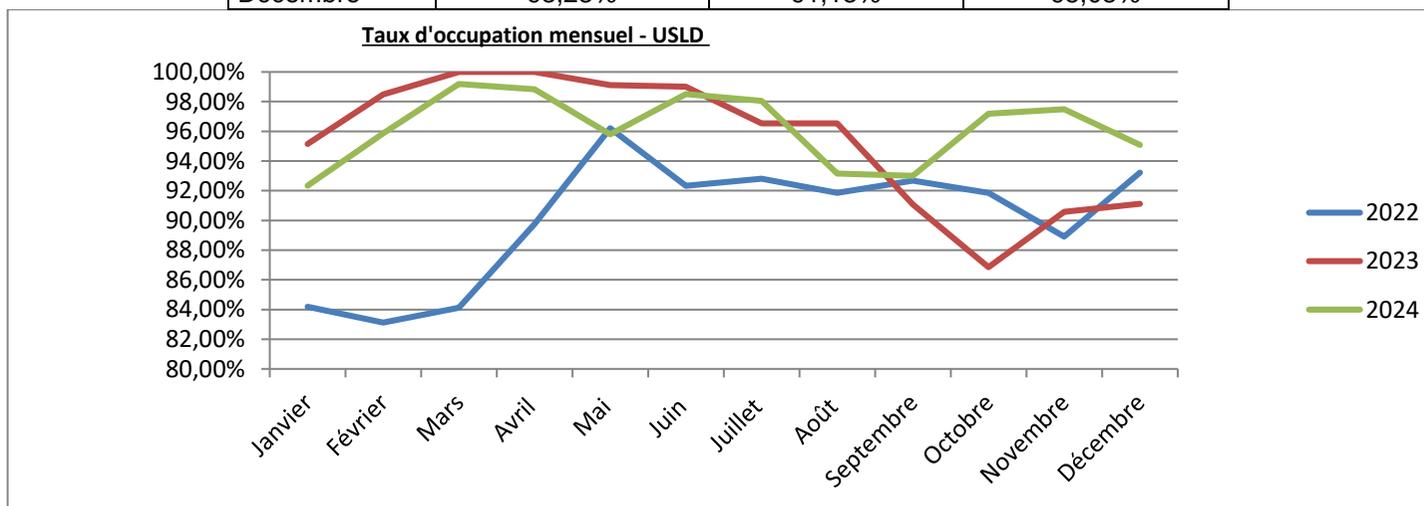
On peut noter une nette baisse de la

DMS pour 2024 dû à la prise en charge de patient du CH de court séjour (MGA, Médecine Polyvalente, Urgences) afin de désengorger l'hôpital sous tension.

II.3.4. Taux d'occupation

	2022	2023	2024
Janvier	84,19%	95,16%	92,34%
Février	83,12%	98,48%	95,86%
Mars	84,11%	100%	99,19%
Avril	89,75%	100%	98,83%
Mai	96,21%	99,11%	95,81%
Juin	92,33%	99%	98,50%
Juillet	92,82%	96,53%	98,06%
Août	91,85%	96,53%	93,15%
Septembre	92,67%	91,08%	93,00%
Octobre	91,85%	86,85%	97,18%
Novembre	88,92%	90,58%	97,50%
Décembre	93,23%	91,13%	95,08%

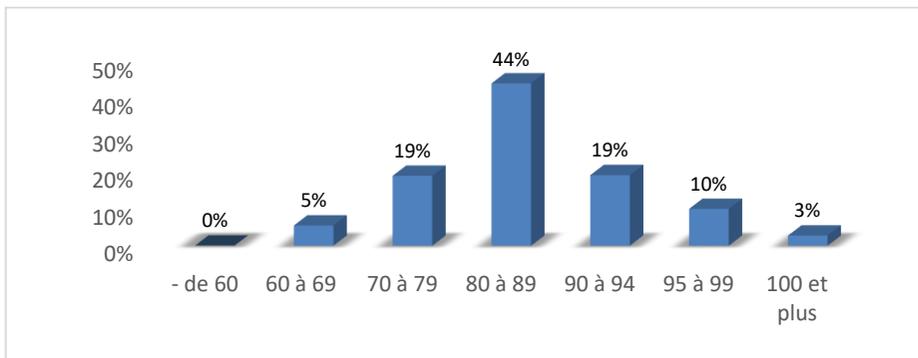
USLD(UHR INCLUS)	
2022	90,09%
2023	95,37%
2024	96,21%



Les taux d'occupation n'arrivent pas à se fixer du fait des demandes fluctuantes pour cette structure sanitaire avec des critères d'admissions bien précis.

II.3.5. Caractéristiques de la population accueillie

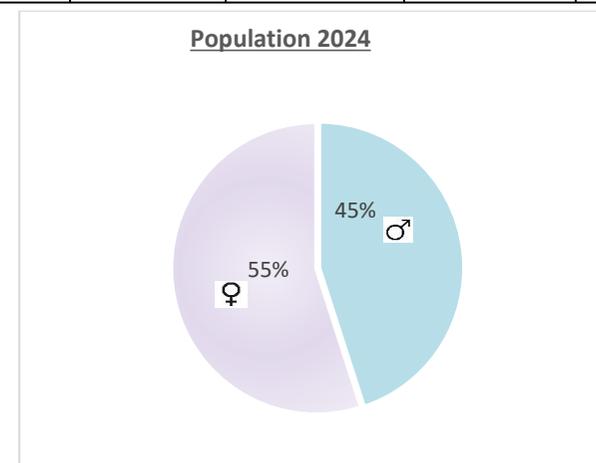
ÂGE	2022	2023	2024
- de 60 ans	0%	0%	0%
de 60 à 69 ans	9%	7%	5%
de 70 à 79 ans	18%	23%	19%
de 80 à 89 ans	31%	38%	44%
de 90 à 94 ans	30%	18%	19%
de 95 à 99 ans	9%	13%	10%
100 ans et plus	3%	1%	3%



	2022	2023	2024
Age moyen de notre population	85 ans	85 ans	85 ans

La population masculine augmente légèrement, mais reste majoritairement féminine.

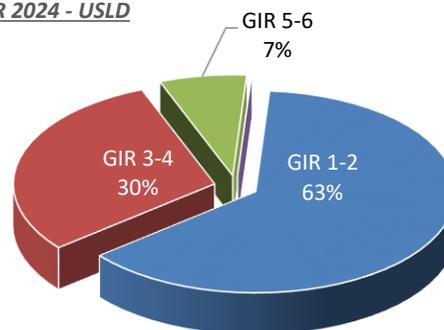
Répartition Hommes/Femmes	HOMMES		FEMMES	
	NOMBRES	%	NOMBRES	%
2022	26	39%	41	61%
2023	27	44%	34	56%
2024	33	45%	40	55%



II.3.6. Autonomie/Dépendance

GIR	2022	2023	2024
1	19,40%	18,03%	13,70%
2	50,75%	50,82%	49,32%
1 + 2	70%	69%	63%
3	14,93%	22,95%	19,18%
4	10,45%	4,92%	10,96%
3 + 4	25%	28%	30%
5	1,49%	3,28%	6,85%
6	2,99%	0,00%	0,00%
5 + 6	5%	3%	7%
Sans GIR	0%	0%	0%

Répartition GIR 2024 - USLD



II.3.7. Nombre d'hospitalisation

Etude Hospitalisation	2022	2023	2024
Nombre de résidents hospitalisés	16	22	18
Nombre de jours d'hospitalisation	185	227	155
Durée moyenne d'hospitalisation en jrs (DMS)	11 jrs	10 jrs	9 jrs

La durée moyenne d'hospitalisation est en nette diminution depuis 3 ans. Cela s'explique par la volonté de diminuer au maximum les durées de séjour à l'hôpital qui sont souvent très perturbants pour les résidents.

II.3.8. Nombre de décès

Nombre total des sorties/décès		
2022	2023	2024
30	24	36

Augmentation des sorties dû à la prise en charge de patient du CH de court séjour (MGA, Médecine Polyvalente, Urgences) afin de désengorger l'hôpital sous tension.

Nombre de décès dans l'année	2022	2023	2024
Décès résidents sur l'hôpital	4	5	5
Décès résidents sur l' USLD	18	14	19
TOTAL	22	19	24
% de décès au sein de l' USLD	82%	74%	79%

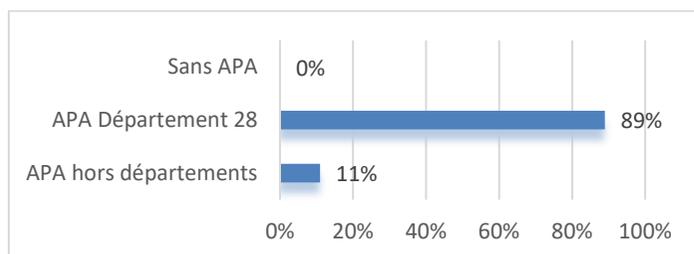
II.3.9. Sortie pour transferts ou retour à domicile

	2022	2023	2024
Transfert Etablissements extérieurs	0	1	2
Transfert interne EHPAD	7	3	6
Retour domicile	1	1	4
TOTAL	8	5	12

II.3.10. Nombre de Résident(es) concerné par l'APA

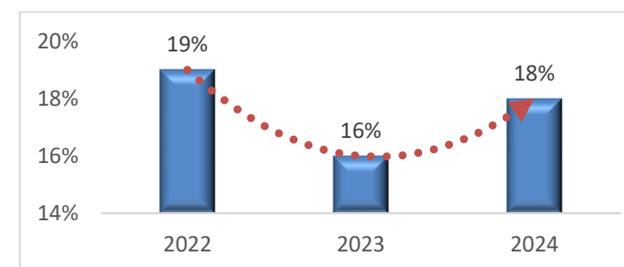
	2022	2023	2024
APA hors départements	10%	16%	11%
APA Département 28	90%	84%	89%
Sans APA	0%	0%	0%

100 % de nos résidents ont un droit APA ouvert. On peut également constater que 11 % de nos résidents proviennent d'un département extérieur.



II.3.11. Résidents bénéficiant de l'aide sociale à l'hébergement

2022	2023	2024
19%	16%	18%



II.4 PRISE EN CHARGE SOCIALE

II.4.1. Organisation et objectifs de l'accompagnement et de la prise en charge sociale

L'assistante de service social intervient, dans son champ de compétences et selon les règles institutionnelles, à la demande :

- Des professionnels de santé,
- Du résident lui-même et/ou de son entourage
- De la cadre de santé des EHPAD
- De la directrice des EHPAD /USLD
- Du personnel administratif

L'assistante de service social intervient sur les 2 EHPAD, l'USLD et l'UHR. Elle exerce à 80% depuis septembre 2024 sur les deux EHPAD de la manière suivante :

- Le lundi, mardi matin, jeudi, vendredi matin Rue Fédé
- Le mardi après-midi et vendredi après-midi Route de Jallans

Les Personnes Accompagnées et leurs familles /proches sont reçues dans un bureau mis à disposition dans chaque établissement. Elle peut également rencontrer les Personnes en chambre s'ils sont seuls.

L'assistante de service social évalue les difficultés sociales, aide les personnes dans leurs démarches, les informe de leurs droits et met en œuvre les aides existantes. Elle a un rôle d'écoute, d'évaluation, d'orientation et d'aide auprès des résidents.

II.4.2. Missions et fonctionnement

Intervention dans le domaine administratif

- Faciliter l'admission du résident au sein de l'EHPAD (relais famille, recueil des besoins, suivi des dossiers en lien avec le service des admissions)
- Suivi administratif (ouverture de courrier, Aide à la rédaction pour les personnes seules par exemple (mettre fin à un bail, rendre un logement, un préavis d'EHPAD, accompagner la personne dans la vente d'un bien, d'un véhicule etc.)
- Aide à la constitution de dossier administratif et financier (aide sociale à l'hébergement, aide au logement, ASPA, APA hors département, demande de retraite personnelle, pension de réversion, dossier de surendettement, secours financiers etc.)
- Relais avec la trésorerie hospitalière
- Aide ou conseil pour certains actes de disposition.

Lorsque l'équipe médicale le déclare possible, elle accompagne le résident pour organiser sa sortie à domicile.

Intervention dans le domaine de la santé

- Accès aux droits et aide financière (CSS, Prise en charge mutuelle)
- Mise à disposition des familles et résidents concernant les factures diverses (transport, ALD etc.)

Protection des personnes vulnérables

- Accompagnement des familles et résidents dans la rédaction d'une requête pour la mise en place d'une mesure de protection juridique
- Rédaction de signalement auprès du Procureur en cas d'urgence
- Demande d'expertise médicale avec accord du résident et/ou sa famille
- Lien et médiation entre le résident et son mandataire judiciaire pour les personnes sous mesure de protection juridique.

Médiation

- Résolution de conflits entre les résidents et leur entourage / famille
- Assurer un rôle d'interface entre la personne et les institutions

L'assistante de service social est amenée à participer aux temps de transmissions avec les équipes soignantes pour organiser son accompagnement auprès des résidents en fonction de leurs besoins. Elle apporte des éléments pour la rédaction du Projet d'Accompagnement Personnalisé du résident.

II.4.3. Organisation et traitement des demandes d'admission (Via trajectoire) et commission d'admission

L'assistante de service social participe aux commissions d'admissions des entrées en EHPAD /USLD et a un droit de regard sur les dossiers d'inscription avant chaque admission. De cette manière, elle peut évaluer en amont les difficultés de prise en charge financière des futurs frais d'hébergement en EHPAD et rester en veille sur l'accompagnement social à apporter aux résidents.

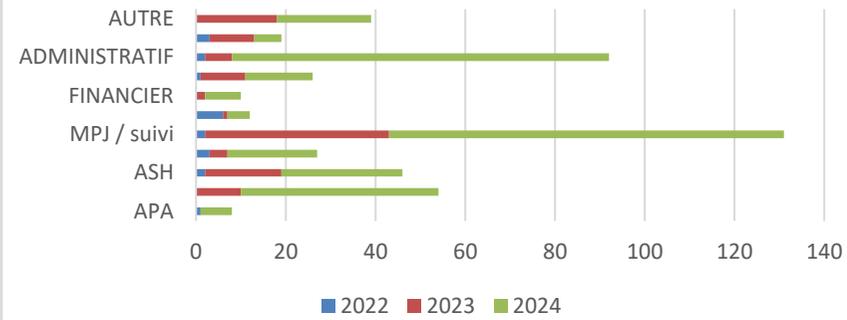
Par ailleurs, l'outil DXCARE utilisé désormais en commun par le CH et les EHPAD permet d'avoir connaissance de la situation sociale avant l'admission des résidents et assurer un relais adéquat avec leurs besoins.

II.4.4 Indicateurs de l'activité 2024

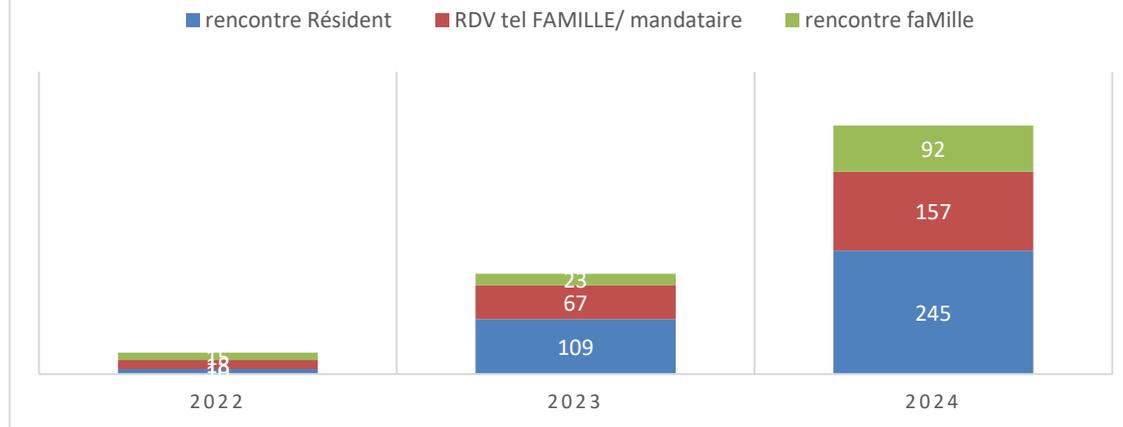
Evolution du nombre de résidents pris en charge par site de 2022 à 2024



Evolution des motifs d'intervention de 2022 à 2024



EVOLUTION DU NOMBRE DE RENCONTRES DE 2022 À 2024



II.4.5. Bilan

Depuis son intervention sur les EHPAD en octobre 2023 (auparavant une permanence par semaine sur chaque site), on note une augmentation notable des rencontres avec les résidents et ou leurs familles. Sa présence au quotidien a facilité la communication avec les équipes sur les besoins du résident. Elle est désormais bien identifiée par le personnel et les résidents des EHPAD. Faciliter l'admission du résident au sein de l'EHPAD est l'une de ses missions principales mais également faire en sorte que la personne puisse bénéficier en totalité de ses droits.

II.4.6. Faits marquants

Site rue Fédé :

1. Changement d'encadrement : nouvelles équipes, nouvelles organisations avec divers groupes de travail.
2. Travaux de rafraîchissement du site nécessitant divers déménagements des résidents.
3. Projet d'ouverture d'une Unité de Vie Protégée en cours.

Sur les 2 sites

1. Mise en place de temps d'échange avec les équipes par la direction des EHPAD
2. Mise en place d'un tableau commun entre les ESMS et le sanitaire sur le suivi des dossiers.

III. Activité paramédicale des ESMS

III.1. Organisation et traitement des demandes d'admission (Via Trajectoire) et commission d'admission

III.1.1. Fonctionnement, organisation et traitement des demandes d'admissions

Les dossiers d'admissions sont établis par internet sur le site Via trajectoire ou papier (97 % des dossiers passent par Via Trajectoire).

Une réponse est apportée à 100 % des demandes (mail, courriers, rdv)

Les dossiers statuéés complets (administratif + médical) sont traités par ordre de date lors de la commission d'admissions.

III.1.2. Commission d'admissions

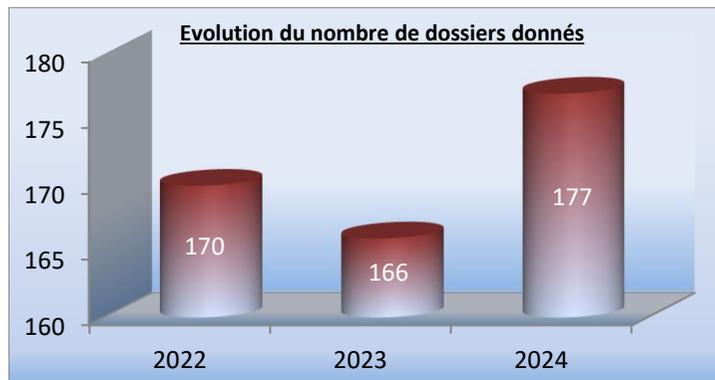
Une commission d'admission est organisée tous les 15 jours par la Directrice des ESMS.

Les membres de la commission sont : Directeur ESMS, médecin coordonnateur EHPAD/USLD, cadres de santé référents des structures, médecins référents des structures, psychologue, assistante sociale référente des structures, agent des admissions EHPAD/USLD

Les invités sont : médecins, cadres, assistantes sociales des services du Centre Hospitalier Châteaudun

Un compte rendu est établi après chaque commission disponible en dossier partagé ou au bureau des admissions EHPAD/USLD consultable par tous les professionnels.

III.1.3. Indicateurs de l'activité 2024 et bilan



Pour l'année 2024, nous avons admis 121 résidents sur 177 dossiers donnés, soit 68 % des demandes (internes/externes).

III.1.4. Faits marquants

- Plusieurs lits bloqués sur l'EHPAD Fédé pour travaux (réfection peinture + nouvelle UVP)
- L'USLD et l'EHPAD Jallans ont accueilli des patients du CH en urgences afin de désengorger l'hôpital sous tension (provenance : MGA, Médecine Polyvalente, Urgences) à chaque fois que nécessaire dans l'année.
- Un plan blanc dû aux intempéries a été déclenché en octobre 2024 par le Centre Hospitalier avec pour conséquence des demandes de placements d'urgences des personnes âgées qui devaient être relogées en urgence et en toute sécurité. Les ESMS ont été sollicités pour plusieurs placements.

Une solidarité s'est mise en place intra établissement. Toute l'équipe de l'EHPAD/USLD a su faire preuve de réactivité et répondre positivement sur chaque situation.

III.2. ACTIVITES OCCUPATIONNELLES ET LOISIRS (ANIMATION)

III.2.1. Fonctionnement et objectifs de l'animation

L'équipe animation est constituée d'une animatrice diplômée et d'une aide-animatrice du 1^{er} janvier au 18 septembre 2024.

Du 19 septembre au 31 décembre 2024, l'animatrice est seule pour l'accompagnement des Personnes 5 jours par semaine.

Objectifs généraux de l'animation :

- Donner un sens à la vie en collectivité.
- Préserver et renforcer le lien social du résident.
- Proposer une offre de loisirs diversifiée et adaptée aux besoins de chacun.
- Entretenir les capacités physiques, cognitives et mnésiques.
- Dynamiser le lieu de vie du résident.
- Intégrer des activités innovantes.

Le programme d'activité est établi par l'animatrice. Les plannings animation sont hebdomadaires et affichés dans les pièces de vie communes et dans le hall d'entrée de l'établissement. Certains résidents peuvent également avoir le planning dans leurs chambres sur demande.

III.2.2. Les missions de l'animation :

- Répondre aux besoins et attentes des résidents et favoriser le maintien des liens sociaux entre les personnes.
- Contribuer au maintien du potentiel physique, psychique, intellectuel et mnésique de chacun.
- Favoriser la détente, des moments privilégiés de communication et de plaisir.
- Donner envie à des personnes âgées en souffrance physique et ou psychologique de s'investir dans différentes initiatives pour un « mieux-être » ou tout simplement pour continuer à vivre sereinement. La mission principale étant que la Personne Accompagnée soit actrice de son accompagnement.

III.2.3. Les activités proposées sur le site de Jallans

Les activités sont proposées du lundi au vendredi, le matin ponctuellement et chaque après-midi. De 10h30 à 11h30 le matin et de 14h30 à 16h les après-midis.

L'amplitude horaire est différente et se prolonge au-delà de 16h00, lors de repas à thème, de spectacles, de sorties...

Ponctuellement, des activités peuvent être proposées le week-end et en période de fête. Les animations peuvent- être individuelles, collectives, ponctuelles, évènementielles.

Certaines sont récurrentes pour favoriser les repères des Personnes Accompagnées.

Familles d'activité	Exemples	Objectifs
Les activités physiques	Jeux de motricité, d'adresse, de visées, gym douce, organisation d'olympiades	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir et entretenir la mobilité articulaire. - Maintenir les capacités d'adresse et de coordination. - Entretenir l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne.
Les activités ludiques/loisirs	Jeux de groupes, loto divers, jeux de société, pictionary, quiz musicaux	<ul style="list-style-type: none"> - Se divertir et encourager la communication. - Entretenir la mémoire. - Stimuler la concentration.
Les activités de réflexion/cognitives	Jeux de lettres, quizz, énigmes, atelier discussion	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir et entretenir les capacités intellectuelles. - Favoriser la concentration. - Encourager la communication verbale.
Les ateliers créatifs	Tricot, ateliers manuels selon les saisons, les fêtes calendaires...	<ul style="list-style-type: none"> - Entretenir la préhension et la motricité fine. - Stimuler l'imagination et la créativité. - Valoriser l'estime de soi.
Les ateliers sensoriels	Ateliers cuisine, gouters gourmands, repas à thème, jardinage, médiation animale	<ul style="list-style-type: none"> - Retrouver des gestes d'antan. - Eveiller et stimuler les sens. - Prendre du plaisir. - Encourager la communication verbale et non verbale (notamment avec la médiation animale).
Les activités mémoire	Memory, jeux de formes, couleurs, de chiffres, de vocabulaire.	<ul style="list-style-type: none"> - Stimuler et maintenir les capacités intellectuelles et mnésiques de manière ludique - Favoriser la concentration - Créer une ambiance conviviale et de détente
Les activités ponctuelles ou évènementielles	Spectacles, repas à thèmes, festivités de fin d'année, rencontres intergénérationnelles, célébration des anniversaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des moments de partage et de détente. - Se divertir. - Rompre la monotonie du quotidien. - Favoriser les échanges entre différentes générations.
Les sorties	Visite de musée, de réserves animalières, pique-nique	<ul style="list-style-type: none"> - Rompre l'isolement social. - Favoriser les rencontres et la communication. - Découvrir des lieux.

Bilan des activités ponctuelles/événementielles :

Une année 2024 très satisfaisante avec de nouveaux projets dont la création d'une pièce de théâtre avec les résidents.

Les animations autour de l'ambiance sensorielle avec les ateliers de cuisine et les repas à thème sont toujours aussi appréciées des personnes accueillies.

Les rencontres intergénérationnelles se sont poursuivies avec l'école de Jallans (notamment autour du projet théâtre) et Le centre social de Châteaudun « Le Sourire Dunois ».

Le point négatif, toujours autant de difficultés pour proposer des sorties, le prestataire « Les Cars Dunois » rencontrant des difficultés de personnel, les cars ne sont disponibles que pendant les vacances scolaires. Peu de possibilités de partenariat avec d'autres sociétés. (Coût élevé, peu de chauffeurs...).

Catégories d'animation	Prévus	Annulés	Effectués	Nombre de participants
Spectacles	14	0	14	35 à 50 résidents
Spectacles offerts par la V.M.E.H (Visiteuses des malades dans les établissements hospitaliers)	3	0	3	35 à 50 résidents
Repas à thème	4	0	4	
9/4/2024 : Repas Américain au Lycée Paulsen	1	0	1	14 résidents
21/5/2024 : Repas sur le Festival de Cannes	1	0	1	55 résidents
5/7/2024 : Barbecue de l'EHPAD	1	0	1	64 résidents
13/12/2024 : Repas raclette	1	0	1	32 résidents
Repas plaisir et ateliers confection et cuisine	10	0	10	15 Personnes sur la confection du repas 20 à 30 participants pour la dégustation
Rencontres intergénérationnelles	9	0	9	20 à 30 Personnes selon le thème
Séance de relaxation et de détente avec le prestataire « Sno and zen »	9	0	9	10 résidents sur deux groupes
Les activités en lien avec les animaux				
Médiation animale	12	2	10	15 résidents
7/6/2024 : Balade en calèche avec la mule Savannah	1	0	1	25 résidents
17/9/2024 : Visite du Centre équestre avec deux poneys	1	0	1	23 résidents
Les animations de Noël	3	0	3	
18/12/2025 : Atelier création de chocolats	1	0	1	16 résidents
19/12/2025 : Représentation de la pièce de théâtre des résidents de l'EHPAD	1	0	1	40 résidents
20/12/2025 : Repas de Noël avec deux musiciens	1	0	1	51 résidents
Sorties (Réserve animalière de Pescheray, pique-nique et carnaval de la ville, repas au lycée Paulsen)	4	0	4	10 à 15 résidents selon le nombre de personnel encadrant.
Célébration des anniversaires (mensuel)	12	0	12	30 à 45 résidents

Les partenariats avec l'extérieur

- Le prestataire « Sno and Zen » a proposé des séances de détente et de relaxation via la méthode Snoezelen aux Personnes une fois/mois jusqu'en de septembre 2024.
- L'association « LADASSOL » (La différence au service de la solitude) met en lien un groupe de Personnes de l'EHPAD avec des jeunes dits « différents » autour d'activités communes à l'extérieur à raison de deux fois par semaine. Des visites en chambres sont également proposées deux fois par mois autour de temps de discussion ou d'activités diverses.
- Les « Cars Dunois » sont sollicités pour les sorties en grands groupes.
- Les intermittents du spectacle. (1 à 2 fois par mois).
- L'école de Jallans et le centre social « Le sourire Dunois » pour le lien intergénérationnel.
- Un prestataire en médiation animale « Pearl médiation » une fois par mois.

Les faits marquants de l'année

Un magnifique projet a vu le jour sur cette année 2024 la création commune d'une pièce de théâtre créée et jouée par les Personnes Accompagnées de l'EHPAD et les élèves de l'école de Jallans.

Celle-ci s'intitulait « **Non, je ne regrette rien** ». Elle a été présentée devant des parents d'élèves, des familles et le personnel de l'EHPAD et du centre hospitalier.

Une Personnes de l'EHPAD a présenté lors d'une exposition ses réalisations artistiques et créatives, un beau moment de partage.

III.2.4. Les activités proposées sur le site de Fédé

Familles d'activité	Exemples	Objectifs
Les activités physiques	Jeux de motricité, d'adresse, de visées	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir et entretenir la mobilité articulaire. - Maintenir les capacités d'adresse et de coordination. - Entretenir l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne.
Les activités ludiques/loisirs	Jeux de groupes, loto divers, jeux de société, triominos...	<ul style="list-style-type: none"> - Se divertir et encourager la communication. - Entretenir la mémoire. - Stimuler la concentration.
Les activités de réflexion/cognitives	Jeux de lettres, quiz, jeux de logique	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir et entretenir les capacités intellectuelles. - Favoriser la concentration. - Encourager la communication verbale.
Les ateliers créatifs	Tricot, ateliers manuels selon les saisons, les fêtes calendaires...	<ul style="list-style-type: none"> - Entretenir la préhension et la motricité fine. - Stimuler l'imagination et la créativité. - Valoriser l'estime de soi.
Les ateliers sensoriels	Ateliers cuisine, gouters gourmands, repas à thème, jardinage, médiation animale	<ul style="list-style-type: none"> - Retrouver des gestes d'antan. - Eveiller et stimuler les sens. - Prendre du plaisir. - Encourager la communication verbale et non verbale (notamment avec la médiation animale).
Les activités mémoire	Memory, jeux de formes, couleurs, de chiffres, de vocabulaire.	<ul style="list-style-type: none"> - Stimuler et maintenir les capacités intellectuelles et mnésiques de manière ludique - Favoriser la concentration - Créer une ambiance conviviale et de détente
Les activités ponctuelles ou évènementielles	Spectacles, repas à thèmes, festivités de fin d'année, rencontres intergénérationnelles, célébration des anniversaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des moments de partage et de détente. - Se divertir. - Rompre la monotonie du quotidien. - Favoriser les échanges entre différentes générations.
Les sorties	Réserves animalières, pique-nique	<ul style="list-style-type: none"> - Rompre l'isolement social. - Favoriser les rencontres et la communication. - Découvrir des lieux.

Bilan des activités ponctuelles/évènementielles :

Catégories d'animation	Prévus	Annulés	Effectués	Nombre de participants
Spectacles	11	0	11	40 à 50 résidents
Spectacles offerts par la V.M.E.H (Visiteuses des malades dans les établissements hospitaliers)	4	0	4	40 à 50 résidents
Repas à thème	2	0	2 Repas de l'été (4 et 11/9/2024) 1 Goûter de Noël (13/12/2024)	50 résidents pour le RDC et 45 résidents à l'étage. 50 résidents
Repas ou goûter plaisir	7	0	2 Repas raclette (10/1/2024 et 20/11/2024) 1 Galettes des rois (17/1/2024) 1 Pique-nique à L'EHPAD (17/07/2024) 3 Crêpes party (13/02 -09/04-1/10/2024)	16 résidents 30 résidents 12 résidents 20 à 30 résidents
Rencontres intergénérationnelles	3	0	1 L'école maternelle St Cécile/St Joseph 2 Lycée de Nermont Classe SAPAT	20 à 25 résidents selon le thème de la rencontre
La chorale et ses représentations	2	0	2	15 choristes et 35 spectateurs
Célébration des anniversaires (Avec confection des pâtisseries le matin)			Mensuel ou tous les 2 mois	20 résidents à 25 résidents
Sorties (Carnaval de Châteaudun, Pescheray, pique-nique)	3		3	8 à 10 Personnes
Animations En lien avec des animaux	3		3 1 Séance offerte avec des poneys du centre équestre (24/09/2024) 1 Des tours de calèche ont été proposés aux Personnes (02/10/2024) 1 Une ferme itinérante est venue une Demi-journée (24/07/2024)	15 Personnes 20 Personnes 20 à 25 Personnes
Jeux Olympique	1		1 Journée jeux olympique (En lien avec APA) (11/07/2024)	20 à 25 Personnes

Les Personnes ont eu le plaisir de pouvoir jouer de nouveau à la pétanque. Le terrain était déjà existant mais laissé à l'abandon. Celui-ci a été réhabilité. Certains résidents jouent de façon autonome ou bien des après-midi peuvent être organisés par l'équipe de l'animation afin de permettre à des personnes plus en difficultés ou à mobilités réduites de pouvoir y jouer. Le terrain a été restructuré au mois de juillet.

Les partenariats avec l'extérieur

- Le prestataire « Sno and Zen » a proposé des séances de détente et de relaxation via la méthode Snoezelen aux Personnes une fois/mois jusqu'en de septembre 2024.
- L'association « LADASSOL » (La différence au service de la solitude) met en lien un groupe de Personnes de l'EHPAD avec des jeunes dits « différents » autour d'activités communes à l'extérieur à raison de deux fois par semaine. Des visites en chambres sont également proposées deux fois par mois autour de temps de discussion ou d'activités diverses. Des jeunes de l'association viennent rendre visite aux Personnes isolées dans leur chambre, en moyenne deux fois/mois.
- Les « Cars Dunois » sont sollicités pour les sorties en grands groupes.
- Les intermittents du spectacle. (1 à 2 fois par mois).
- L'école maternelle de St Cécile- St Joseph est venue une fois au cours de l'année.
- Une classe de SAPAT du lycée de Nermont est venue deux fois en 2024 pour un projet commun entre les lycéens et les résidents.
- Un prestataire en médiation animale « Pearl médiation » une fois par mois.
- La médiathèque propose un échange de livre pour les résidents qui le souhaitent une fois par mois.

Les faits marquants de l'année

1. Le terrain de pétanque qui est de nouveau utilisable pour nos résidents.
2. La nouvelle formule du goûter de Noël qui a été très apprécié, les autres années l'événement été organisé de façon différente.

III.3. Médiation thérapeutique par Art

III.3.1. Organisation et objectifs de l'accompagnement et de la prise en soin

- Mettre de la couleur sur les douleurs et des dires sur les maux en utilisant art dans toutes ses formes,
- Evaluer le fonctionnement psychologique, physique, cognitif et émotionnel des résidents.
- Etablir des protocoles thérapeutiques en accord avec l'état physique et mentale des résidents.
- Permettre la plasticité neuronale visant à apaiser les troubles cognitifs, anxieux et douloureux.
- Permettre par le média utilisé de transformer l'image préfigurée du résident en une inversion de la réalité en une symbolique d'apaisement.
- Permettre les échanges avec la famille et favoriser le multigénérationnel dans un objectif de transfert du savoir.

III.3.2. Description de l'activité

Art plastique :

- La peinture, le dessin, le collage, le modelage sont utilisés dans ma pratique et aident les résidents dans toutes les difficultés qu'ils peuvent rencontrer. Par son côté intuitif et créatif, l'art plastique canalise l'anxiété, les troubles du comportement et de la déambulation. L'espace restreint de la feuille de dessin crée un espace sécurisant et apaisant. **But :** faire verbaliser les Personnes sur leurs productions et de favoriser l'estime de soi, le bien-être et la créativité.
- La peinture est aussi un canal de communication et de transfert du savoir aux soignants aux autres résidents et aux familles.

La musicothérapie :

La musicothérapie est de plus en plus reconnue comme une approche bénéfique pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, et potentiellement permet de raviver des souvenirs ou des émotions oubliées. Elle agit sur :

- L'activation des zones cérébrales associées à la mémoire / Les Emotions et connections personnelles / La Réduction de l'anxiété et du stress
- L'Amélioration de la communication

Le conte comme thérapie de l'identité :

Le conte permet à la personne âgée de s'approprier les « bonnes choses » obtenues dans l'atelier. La Personne peut transmettre la fonction contenant génératrice de communication et de partage avec la famille, soignants...

III.3.3. Faits marquants

L'année 2024 est matérialisé par la participation des Personnes Accompagnées de Jallans/Fédé à une exposition des artistes Eulériens organisée à la salle Saint André en aout 2024. La découverte des œuvres des Personnes de l'EHPAD a fait l'objets de nombreuses félicitations de la part des visiteurs et des familles qui rencontrent leurs proches non plus à travers la maladie mais à travers la créativité et l'expression de leurs bien êtres et leur art.

III.4. PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE

III.4.1. Missions et fonctionnement

L'établissement bénéficie de la présence de deux psychologues qui interviennent essentiellement par l'intermédiaire de demandes des équipes pluridisciplinaires. Leur champ d'action s'étend à l'ensemble du Centre Hospitalier de Châteaudun ainsi qu'aux EHPAD de Fédé et Jallans tant pour les Personnes Accompagnées que pour leurs proches. Les psychologues sont confrontés à des problématiques complexes et souvent imbriquées, telles que : Les pathologies dégénératives / Le maintien du lien social malgré les pertes fonctionnelles et affectives / La gestion des troubles du comportement / La fin de vie et l'accompagnement du mourir.

La prise en charge psychologique varie en fonction des spécialités, le binôme complémentaire de psychologues, l'une spécialisée en gérontopsychologie, et l'autre en neuropsychologie.

L'approche gérontopsychologique met l'accent sur le vécu émotionnel, relationnel et existentiel du vieillissement, et s'inscrit dans une perspective de soutien global de la personne âgée dans son environnement de vie. La psychologue spécialisée en gérontopsychologie est également formée en soins palliatifs, ce qui lui permet d'apporter une qualité d'accompagnement spécifique dans les situations de fin de vie, en soutenant tant les résidents que les familles et les équipes.

L'approche neuropsychologique s'appuie sur une évaluation fine des fonctions cognitives, dans le but de mieux comprendre les mécanismes à l'origine des troubles, d'orienter les diagnostics, d'accompagner les projets de vie et d'adapter les prises en charge thérapeutiques ou environnementales en lien avec les capacités préservées.

Ces deux approches ne sont pas substituables mais bien complémentaires. Elles permettent un croisement des regards cliniques, une évaluation plus riche des besoins et un accompagnement mieux ajusté des personnes que nous suivons.

L'un dispose du bureau sur le CH et l'autre sur l'EHPAD/USLD Jallans. Les bureaux sont l'outil de travail indispensable du psychologue pour ainsi respecter le secret professionnel. Sur l'EHPAD Fédé et Jallans, le bureau du psychologue est partagé avec l'assistante sociale.

III.4.2. Organisation / Objectifs de l'accompagnement et de la prise en soin

Évaluation clinique et psychologique

- Réalisation des entretiens cliniques, des évaluations cognitives, et observe les comportements pour mieux comprendre l'état psychique des résidents. Rôle essentiel dans le repérage des troubles (démence, anxiété, dépression, etc.).

Soutien psychologique

- Aux résidents, pour les aider à s'adapter à leur environnement, faire face à la perte d'autonomie, à l'isolement, ou au deuil.
- Aux familles, pour les accompagner dans leur rôle d'aidant et dans la compréhension des troubles du proche.
- Aux équipes soignantes, dans la gestion de situations complexes ou émotionnellement lourdes.

Travail institutionnel

- Participation à la vie institutionnelle : Comité Stratégique / Staffs pluridisciplinaires / Élaboration de projets personnalisés d'accompagnement (mission interrompue en avril 2024 par décision de la DG) / Sensibilisation des équipes à certaines problématiques (troubles du comportement, communication non verbale, bientraitance) / Visite de préadmission

Fonction TRF/FIR

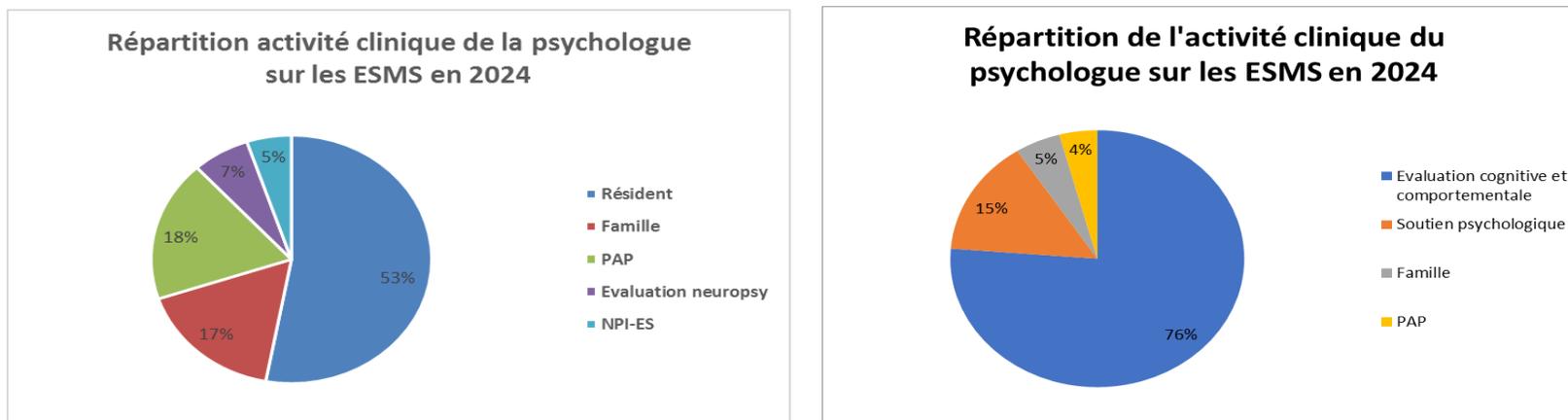
- Actualisation permanente des connaissances et réflexions sur sa pratique : recherches documentaires, lectures d'ouvrages et d'articles, réunions de pairs, formation continue / Prise de recul sur l'attitude et l'exercice clinique, réflexion sur son implication personnelle.
- Participation à des formations internes ou externes (congrès, séminaires, DU, ...).

III.4.3. Activités et travaux réalisés en 2024

- Participation à 12 comités stratégiques et temps d'échanges avec les équipes de Fédé et Jallans se sont réunis en 2024 / Quatre Conseil de la Vie Sociale se sont déroulés.
- Création d'un groupe de parole à destination des familles des EHPAD de Fédé et Jallans et de l'USLD a eu lieu le 08/10/2024.
- Reprise des cafés géronto' dans les ESMS.
- Reprise progressive des PAP en fin d'année.

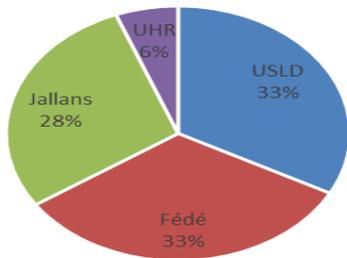
III.4.4 . Indicateurs d'activité 2024

Les graphiques ci-dessous mettent en évidence les lieux d'interventions respectifs en fonction des spécificités.

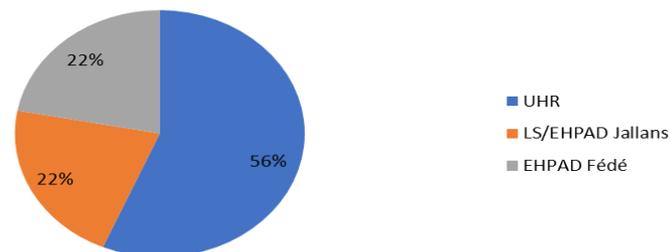


Graph 1 : Répartition de l'activité clinique de la psychologue sur les ESMS en 2024

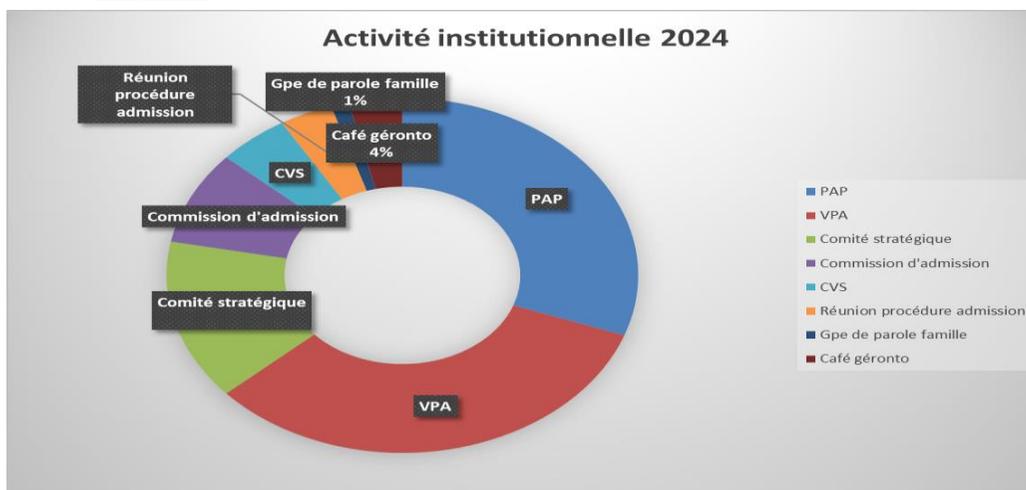
Lieux d'intervention de la psychologue sur les ESMS en 2024



Lieux d'intervention du psychologue sur les ESMS en 2024



Graph 3 : Lieux d'intervention des psychologues sur les ESMS en % en 2024



Graph 2 : Activité institutionnelle en 2024

III.4.5. Faits marquants

- Audit réalisé à l'EHPAD Fédé par le cadre supérieur de santé et la coordinatrice des soins du sanitaire,
- Le retrait de la coordination des Projets d'Accompagnement Personnalisés (PAP) dévolue aux psychologues suite à l'audit réalisé par la coordinatrice des soins et la CSS
- La formation relative aux PAP du 30/09 et 01/10/2024 a mis en évidence la conformité et la qualité du travail effectué par le groupe de travail des EHPAD en 2023.
- Passage des psychologues sous la responsabilité hiérarchique de la Directrice générale, avec instauration des rendez-vous mensuels afin de suivre les objectifs et les difficultés de l'année N. Rendez-vous non reconduite depuis le mois juin 2024.